

Répartition des moyens dans le premier degré :

Département	Variation des moyens d'enseignement	Evolution prévue du P/E Entre les rentrées 2025 et 2026
Ain	-3	+0,07
Loire	-20	+0,12
Rhône	-94	+0,14
Total Académie	-117	+0,12

Répartition des moyens dans le second degré :

	ETP en collège hors dispositifs particuliers	ETP en lycée voie générale y compris Post-bac	ETP en LP y compris Post- bac	TOTAL
Ain	- 15,40	+12,36	+3,14	+0,1
Loire	- 8,20	+7,70	+10,80	+10,3
Rhône	+10,90	+20,30	20,30	+51,5
TOTAL	- 12,70	+ 40,36	+34,24 (dont 5 ETP en HSA)	+ 61,9

**+ 2 ETP pour les Ulis (1 dans l'ain et 1 dans la Loire)
+ 2 ETP Chams collèges**

+ 1,5 ETP Personnel de direction